

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2014**

Le mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 à 20h 30 , les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la mairie sous la présidence de Madame Liliane BOURGEOIS , maire.

**Membres présents**

Mesdames BOURGEOIS Liliane , DUBOIS Véronique, GIRBAL Martine  
LEMARCHAND Monique , MARTINEZ Nathalie , SALIOU Sandrine  
Messieurs BERTRAND Alain , BRESSY Franck , COUASNON Alain ,  
GUERIN Jean-Michel , JACOB Benoît , LOHY François ,  
PAYSANT Jean-Louis , PAYAN Stéphane , SAUNIER Alain.

Madame DUBOIS Véronique est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

**1 Election des membres des commissions.**

Madame BOURGEOIS rappelle le premier point de l'ordre du jour qui concerne l'attribution des commissions municipales .A la question de Monsieur PAYAN sur l'organisation et l'objectif de ces commissions , Monsieur SAUNIER explique que les commissions en place aident le conseil municipal à traiter les dossiers qui sont de sa responsabilité en les préparant en amont lors de réunions de travail. Elles ont un rôle consultatif et présentent le résultat de leur travail lors des réunions de conseil municipal afin que les décisions soient soumises au vote . Madame le maire est Présidente de droit de toutes les commissions

**1.2 Désignation des commissions et de leurs membres**

**Commission des Finances** : Chargée de la programmation budgétaire des finances, de l'établissement du budget primitif , du compte administratif.

**Membres** : Mme BOURGEOIS - Mme MARTINEZ - Mr BERTRAND - Mr SAUNIER -

**Commission Travaux Bâtiments et Voirie** :

**Membres** : Mme BOURGEOIS - Mr BERTRAND - Mr COUASNON - Mr LOHY - Mr PAYSANT  
Mr SAUNIER

**Commission Urbanisme** : Chargée d'étudier les problèmes liés à l'urbanisation du village et de proposer le PLU : Plan Local d' Urbanisme qui remplacera le POS : plan d'occupation des sols.

**Membres** : Mme BOURGEOIS – Mme DUBOIS - Mme MARTINEZ - Mr COUASNON –  
Mr GUERIN- Mr LOHY - Mr SAUNIER

**Commission des Ecoles** : Participe aux conseils d'école avec les délégués de parents d'élèves et les enseignants .Gère les problèmes liés à la cantine et à la garderie. Le dossier actuellement en cours d'élaboration est à finaliser afin de préparer les rythmes scolaires pour la rentrée des élèves de septembre 2014.

**Membres** : Mme BOURGEOIS – Mme MARTINEZ – Mme GIRBAL - Mr BRESSY Mr BERTRAND  
Mr COUASNON

### **Commission du Personnel communal :**

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mme MARTINEZ - Mr BERTRAND - Mr SAUNIER -

### **Commission Sports et Culture :**

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mme DUBOIS - Mr JACOB - Mr PAYAN – Mr PAYSANT-  
Mr SAUNIER

### **Commission Salle des fêtes :**

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mr COUASNON - Mr PAYAN – Mr BERTRAND

### **Commission Fêtes et Cérémonies :**

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mme MARTINEZ - Mr SAUNIER -

**Commission Communication :** Chargée de la parution du "Petit Saint Garenais " et de la mise en place d'un site internet .

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mme MARTINEZ - Mme GIRBAL - Mr BRESSY – Mr JACOB – Mr PAYAN.

**Commission Environnement :** Chargée de la liaison entre les usines classées Seveso et les habitants , des problèmes liés à l'environnement de la commune .

Madame BOURGEOIS et Monsieur SAUNIER informent qu'ils ont rencontré le nouveau directeur de l'usine SYNGENTA et les responsables environnement de cette usine lors d'une réunion à la préfecture ce mardi 1<sup>er</sup> avril en présence de Monsieur Patrick BARBOSA Président de l'Association "la Sauvegarde de Saint Pierre La Garenne". Il est envisagé une rencontre des représentants de SYNGENTA avec tous les membres du conseil municipal et la visite de cette usine. La commission travaillera également sur l'organisation d'une réunion d'information avec tous les habitants .

**Membres :** Mme BOURGEOIS - Mme DUBOIS - Mme MARTINEZ - Mr BRESSY

**Commission CCAS : Centre Communal d'Action Sociale :** Chargée de traiter les éventuels problèmes ayant un caractère social au sein de la commune. Elle apporte également un soutien aux anciens et dispose d'un budget autonome subventionné par la commune . Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local.

**Membres** Madame le maire  
4 conseillers  
  
4 Membres extérieurs

Mme BOURGEOIS  
Mme LEMARCHAND - Mme MARTINEZ  
Mme SALIOU - Mr PAYAN  
Mme HALBARD - Mme HENRI  
Mr BARBOSA – Mr JULIEN

**Commission d'Appel d'offres :** Chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée de Madame le Maire, présidente , de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal.

**Membres :** Mme BOURGEOIS  
Mr SAUNIER titulaire      Mme MARTINEZ suppléante  
Mr GUERIN titulaire      Mr COUASNON suppléant  
Mr BERTRAND titulaire      Mr PAYSANT suppléant

**Commission Communale des Impôts Directs** : Rôle important dans l'évaluation foncière des propriétés bâties et non bâties. La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal, les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les 2 mois qui suivent le renouvellement général des conseillers municipaux. Cette commission, outre le maire, qui en assure la présidence, comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui sont désignés par les soins du Directeur des Services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Cette liste sera présentée lors d'une prochaine réunion de conseil municipal.

**Membre** : Mme BOURGEOIS

## **2 Désignation des délégués Titulaire et Suppléant au SIEGE** **(Syndicat Intercommunal De l'Electricité et du Gaz de l'Eure)**

**Membres** : Mr COUASNON titulaire Mr SAUNIER suppléant

## **3 Vote des Indemnités du Maire et des adjoints.**

Le plafond des indemnités de fonction allouées au maire est déterminé par référence aux montants indiqués à l'article L. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ; il est défini en pourcentage de l'indice brut 1015 de la fonction publique .

Le pourcentage d'indemnité du maire de la commune est de 31% de l'indice brut 1015 de la fonction publique .

Le pourcentage d'indemnité des adjoints de la commune est de 8,25 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique .

Il est procédé au vote de l'attribution de ces indemnités :

Accepté par **14 voix pour** et **1 voix contre** : Mr COUASNON .L'attribution des indemnités à Madame le Maire et ses Adjoints est validée .

**Questions diverses** : Madame BOURGEOIS propose de faire un tour de table afin de donner la parole à chaque conseiller qui le souhaite.

Madame BOURGEOIS évoque la possibilité d'éteindre l'éclairage public la nuit entre 23h00 et 5h00 du matin afin de faire des économies et dans un souci d'impact sur l'environnement. (photosynthèse) Mr LOHY propose de déterminer le calcul que cela engendrerait.

Monsieur SAUNIER explique que les caméras de surveillance déjà en place sont reliées au central de la police municipale d 'Aubevoye où est conservé leur enregistrement. Le Conseil Municipal doit élire des membres référents autorisés à visionner les enregistrements avec la gendarmerie en cas de problème.

Référents élus : Mme BOURGEOIS - Mr DOOM (responsable des services techniques de la commune ) - Mr BERTRAND - Mr SAUNIER

Madame DUBOIS demande à ce que puisse être programmée une rencontre afin de présenter l'équipe aux habitants. Madame BOURGEOIS répond que celle-ci est soumise à la disponibilité de la Salle des Fêtes et après consultation du planning propose la date du samedi 17 Mai à 10h30..

Madame BOURGEOIS invite également les membres du conseil à se rencontrer le samedi 12 avril afin de visiter les locaux de la commune.

Monsieur BRESSY propose que des activités puissent être envisagées pour les jeunes en complément des actions des associations sportives déjà existantes. Il évoque la possibilité d'installations ponctuelles de structures gonflables et d'un lieu de rencontre pour que les jeunes puissent se réunir et partager des moments ( musique par exemple). Monsieur SAUNIER répond que c'est en effet possible mais que ceci nécessite cependant un encadrement vigilant . Madame SALIOU reprend qu' un aménagement sous la forme d'un "Skateparc" pourrait plaire aux enfants. Le conseil décide d'y réfléchir car il faut évaluer le coût que cela peut représenter et proposer un encadrement contrôlé.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 22h45.